

Doutes sur l'efficacité du nouveau compteur électrique



«Linky», le nouveau compteur électrique. (AFP) (AFP)



Le [nouveau compteur d'électricité](#), qui doit être installé partout en France à partir de 2012, ne permet pas sous sa forme actuelle des économies d'énergie au bénéfice du consommateur, juge l'Agence de l'environnement et de maîtrise de l'énergie (Ademe)... Et les modifications nécessaires pour qu'il soit utile au consommateur risquent d'alourdir sa facture déjà élevée.

Dans une note confidentielle dont l'AFP a obtenu copie, l'Ademe estime que le nouveau compteur Linky, s'il veut avoir un impact en terme d'économie d'énergie, devrait au minimum disposer d'un «*affichage pédagogique en temps réel*» de la consommation d'électricité, ce qui n'est pas le cas actuellement.

«*Linky, tout seul, ne fait pas faire des économies d'énergie*», explique à l'AFP Jean-Louis Bal, directeur des énergies renouvelables à l'Ademe. «*Mais si on l'utilise pour informer le consommateur, on peut réaliser 5 à 15% d'économies*». «*C'est à condition que les informations soient pertinentes, c'est-à-dire qu'on ne se contente pas d'afficher en temps réel le nombre de kilowattheures consommés mais qu'on puisse, par exemple, avoir un comparatif entre la consommation du ménage concerné et la consommation standard*», souligne Jean-Louis Bal.

Dans sa version actuelle, Linky n'offre pas de telles fonctionnalités, qui ne pourront être disponibles que dans un second temps, via un service payant proposé par les fournisseurs d'électricité (EDF, GDF Suez, Poweo, etc.).

Linky «est surtout très utile à ErDF»

L'Ademe critique cette solution et juge «*souhaitable*» que tous les consommateurs bénéficient de cet affichage en temps réel de leur consommation, sans avoir à payer de supplément. Sans quoi, le risque est «*que les ménages les plus modestes n'en bénéficient pas*», souligne-t-elle.

Le hic vient cependant du fait que, sur 35 millions de compteurs, environ 17 millions sont installés hors des logements. Or, la mise en place d'un écran d'affichage «déporté» à l'intérieur du logement coûterait 50 euros supplémentaires par compteur, soit 850 millions d'euros au total, selon l'Ademe, qui cite une estimation d'ErDF.

Contacté par l'AFP, ErDF n'a pas fait de commentaire.

Même avec cet affichage, l'Ademe juge qu'il faudrait au moins un an d'expérimentation pour mesurer l'impact réel en terme d'économies d'énergie.

Pour l'UFC Que Choisir, c'est la preuve que «Linky n'a pas été conçu pour réaliser des économies d'énergie, mais est présenté comme tel pour être mieux "vendu" aux consommateurs».

Linky «*est surtout très utile à ErDF*», ajoute Caroline Keller, chargée de mission de l'association de consommateurs. La filiale d'EDF pourra en effet effectuer les relevés de ses compteurs à distance et économisera ainsi sur le coût de déplacement de ses techniciens.

(Source AFP et www.libération.fr)